

Ecole Militaire : AG de l'ANACRA reportée à une date ultérieure en Mai 2022

Etant donné le contexte sanitaire, nous avons pris la décision de **reporter l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ANACRA à une date située dans la seconde quinzaine du mois de mai.**

Nous ne manquerons pas de vous informer de cette nouvelle date, dès que l'Ecole Militaire nous aura confirmé la réservation de l'amphi.

de 10 h à environ 16 h/17 h

à l'ECOLE MILITAIRE

1, Place Joffre

75007 - PARIS

(Amphi de Bourcet)

Nous vous rappelons que chaque membre présent doit être à jour de sa cotisation.

Le règlement doit être adressé à :

Madame Madeleine MELKONIAN

26, avenue Lazare Hoche

92370 - CHAVILLE

source : Lydie Kaimakian